



L'ACCOLADE

CONSEIL SUPRÊME des Chevaliers de Colomb

PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB ♦ 1, COLUMBUS PLAZA NEW HAVEN, CT 06510-3326 USA

Les Chevaliers de Colomb se mobilisent pour venir en aide aux victimes des tornades de l'Oklahoma

Suite à une tornade dévastatrice ayant frappé la banlieue de la ville d'Oklahoma City, en Oklahoma, les Chevaliers de Colomb ont mis sur pied des efforts de secours pour venir en aide aux sinistrés.

Le Conseil d'État des Chevaliers de Colomb de l'Oklahoma a commencé à orchestrer les efforts de secours déployés dans la ville Moore, en Oklahoma, et dans les environs pour les personnes déplacées ou autrement affectées négativement par la tempête. De plus, le Conseil suprême des Chevaliers de Colomb a envoyé un don initial de 10 000 dollars pour épauler l'aide procurée par les Chevaliers de l'Oklahoma.

Dans la droite ligne des efforts déployés suite aux ouragans Katrina et Sandy, ainsi que suite à l'explosion survenue à West, au Texas, les Chevaliers de Colomb recueillent les dons en ligne pour seconder les efforts de secours et de reconstruction, par l'entremise des Charités des Chevaliers de Colomb, Inc. à l'adresse suivante : kofc.org/secsours.

Les dons peuvent également être acheminés par la poste à l'adresse



Des personnes évaluent l'ampleur des dégâts à l'hôpital de Moore, en Oklahoma, après avoir été frappés par une tornade ayant causé la destruction des édifices et renversé des voitures dans la ville, le 20 mai. La tornade a touché le sol à l'extérieur de la ville d'Oklahoma City, laissant derrière elle une zone sinistrée d'une étendue de plus de 32 kilomètres ainsi que plusieurs victimes ayant perdu la vie. (CNS photo / Gene Blevins, Reuters)

suivante:

Charités des Chevaliers de Colomb, Inc. Fonds de l'Oklahoma, P.O. Box 1966, New Haven, CT06509-1966

Cent pourcent de tous les dons recueillis par les Charités des Chevaliers de Colomb, Inc., seront acheminés aux personnes affectées par cette catastrophe. Les dons sont déductibles d'impôt, et ce, dans la mesure permise par la loi. Les Charités des Chevaliers de Colomb, inc. sont reconnues par le Internal Revenue Service en tant qu'organisation charitable, sous la section 501(c)3 du Internal Revenue Code.

« Nous sommes profondément attristés par la perte de vies et les dommages causés par les tornades qui ont frappé l'Oklahoma », d'affirmer le Chevalier suprême Carl Anderson. « Nous travaillerons en collaboration avec nos Conseils locaux et d'État pour aider les gens de l'Oklahoma à se relever de cette catastrophe et nous inviterons tous les membres des Chevaliers de Colomb à porter les intentions des personnes affectées dans leurs prières. »

Liste de contrôle du Grand Chevalier – juin

Préparer la transition des responsables de votre conseil au 1er juillet. Préparer la participation de votre conseil à la « Semaine de la famille » des Chevaliers de Colomb (du 10 au 18 août) Commencer à préparer les données des rapports ci-dessous à remettre au cours des prochains mois :

- Demande du Prix colombien (SP-7F) 30.6
- Rapport annuel de la table ronde des Chevaliers de Colomb (N° 2630F) 30.6
- Remboursement à l'appui du programme des vocations (RSVP) – Demande du remboursement/plaque (N° 2863F) 30.6
- Demande du prix du patriotisme et du civisme (N° 2321 F) 30.6
- Liste des officiers choisis pour l'année fraternelle (N° 185) 1.7
- Rapport du personnel du programme de service (N° 365 F) 1.8
- Rapport semestriel de vérification du conseil (N° 1295 F) 15.8

Marche pour la vie au Canada

Par une belle journée et sous une température estivale, des dizaines de milliers de Canadiens se sont rassemblés dans la Capitale nationale du pays, afin de participer à la 16e édition de la Marche nationale pour la vie, le 9 mai.



Le Chevalier suprême s'est adressé aux dizaines de milliers de participants qui se sont rassemblés à Ottawa, le 9 mai, à l'occasion de la 16e édition de la Marche nationale pour la vie du Canada.

Rassemblés sur la pelouse devant le Parlement canadien, des citoyens de partout au pays ont pris part au rassemblement qui marquait le coup d'envoi de la Marche et durant lequel plusieurs

intervenants se sont adressés à la foule, exposant à la fois l'importance de l'événement et du mouvement pro-vie dans la vie nationale

Parmi les intervenants, on remarquait la présence du Chevalier suprême Carl A. Anderson, qui représentait les Chevaliers de Colomb et qui était accompagné du Député Chevalier suprême Dennis Savoie.

M. Anderson a profité de l'occasion pour remercier les participants pour leur présence, en relevant le fait que « Le Canada est un pays riche de ses ressources naturelles. Mais la plus importante ressource du pays, ce sont ses enfants. Nous sommes fiers, aujourd'hui, de nos pays et de ce que nous avons accompli au

Importants formulaires à remettre pour le 30 juin

Trois formulaires importants de fin d'année doivent être remis au bureau du Conseil suprême au plus tard le 30 juin. D'abord, la demande du prix colombien (SP-7F), condition à remplir pour les conseils qui souhaitent avoir droit au Prix du Conseil étoile. En ce qui concerne les conditions à remplir, veuillez noter au moins quatre programmes dans chacune des six catégories de Programmes de service (Église, communauté, conseil, Culture de la vie, activités familiales et activités jeunesse). Ou – comme deuxième choix dans toute catégorie, noter votre participation dans au moins l'un des programmes figurant dans la liste recommandée par l'Ordre – activités d'Église – RSVP; Activités communautaires – Habitat pour l'humanité; Mission mondiale des fauteuils roulants; Activités de conseil – Olympiques spéciaux; Activités « culture de la vie » – Marche pour la vie ou Initiative écographie; Activités familiales ou activités de jeunesse – « Des manteaux pour les mômes ». Par ailleurs, ne pas oublier que le parrainage d'un Cercle des écuyers colombiens en règle remplit les quatre conditions exigées dans la catégorie des Activités de jeunesse.

Ensuite, il y a le formulaire de DEMANDE DE REMBOURSEMENT (RSVP)/PLAQUE RSVP (N°2863) sur lequel les conseils devraient souligner le soutien fourni à chacun des séminaristes au cours de l'année fraternelle. Et finalement, il y a la Demande de la plaque et du remboursement pour la mise en œuvre du Programme de remboursement aux familles (N°10057) et sur laquelle les conseils doivent détailler leur soutien des banques alimentaires et des soupes populaires.

Tous les formulaires peuvent se trouver sur le site kofc.org/formulaires.

La vérification des conseils

Le rapport de vérification semestrielle (No 1295) – pour la période se terminant le 30 juin – est attendu au conseil suprême avant le 15 août. Les syndics du conseil doivent faire cette vérification immédiatement et la remettre à : Chevaliers de Colomb, Comptes des conseils, 1, Columbus Plaza, New Haven CT 06150-3326 USA/ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. Ce formulaire de rapport peut se trouver dans le « Cahier de formulaires de rapports du conseil » et sur le site Web www.kofc.org/formulaires.

Développement de nouveaux conseils – programme pilote

Lors de la réunion du 5 au 7 avril 2013 à Washington D.C., le conseil d'administration a voté la mise en place d'un projet pilote pour le développement de nouveaux conseils aux États-Unis et au Canada, qui entrera en vigueur pour la période du 6 avril 2013 au 30 juin 2015. Sous ce projet pilote, le nombre minimum de membres requis pour démarrer un nouveau conseil est réduit de 30 membres à 20 membres. Les membres du nouveau conseil peuvent comprendre des nouveaux membres et des membres dont l'adhésion a été transférée, comme cela est déjà permis par l'article 231 des lois de l'Ordre. Nous lançons cette initiative pour offrir de nouvelles possibilités d'élargir la présence des Chevaliers de Colomb à de nouvelles paroisses qui n'ont pas de conseils et pour proposer l'adhésion à l'Ordre à un plus grand nombre d'hommes catholiques admissibles. Les résultats du projet pilote pour le développement de nouveaux conseils permettront au conseil d'administration de déterminer s'il recommandera au Conseil Suprême d'amender l'article 99 de la « Charte, Règlements et Constitution » de l'Ordre, afin que la

condition de 20 membres pour établir un nouveau conseil devienne permanente. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le bureau du Secrétaire Suprême ou bien les services fraternels.

En raison du fait que le 30 juin 2013 est un dimanche, tous les documents doivent être reçus au bureau du Conseil suprême avant la fermeture des bureaux, soit vendredi le 28 juin 2013. Des copies numérisées de la formule 100 peuvent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : membershiprecords@kofc.org. Veuillez prendre note que dans ces conditions les copies sur support papier de toute formule 100 numérisée ne devraient pas être envoyées au Conseil suprême puisqu'un dédoublement pourrait alors se produire.

Crédit accordé pour chaque nouveau membre

En vue d'encourager la croissance du nombre de membres dans notre Ordre durant la deuxième moitié de l'Année fraternelle, chaque conseil recevra un crédit de 9,00 \$ pour le recrutement de chaque nouveau membre. Le conseil recevra également un crédit de 9,00 \$ pour la réadmission de chaque membre suspendu avant le premier janvier 2013. Aucune limite n'est fixée au montant que le conseil peut recevoir dans le cadre de ce programme qui se poursuivra jusqu'au 30 juin 2013. Le montant du crédit accordé à chaque conseil sera calculé et porté à la facture du 1er juillet 2013. En plus de ce programme spécial de 2013 et en vigueur dès à présent, chaque nouveau conseil bénéficiera d'une exonération de ses premières impositions pour la taxe dite « per capita », pour la publicité catholique et pour le fonds « Culture de la vie ».

Initiative pour le recrutement et les œuvres charitables, en l'honneur du pape François

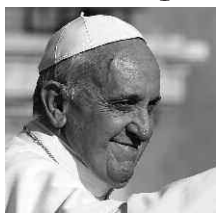


photo credit: (CNS photo/ Paul Haring)

Pour le choix de son nom, il s'inspira de Saint François d'Assise, « L'Époux de Dame Pauvreté ». En étant si près des pauvres dans ses activités publiques comme dans ses discours, le Saint-Père s'est montré l'ardent promoteur de la charité. Comme le principe moteur de notre Ordre est la charité, le meilleur moyen d'exprimer notre solidarité avec le pape François, c'est d'amener chacun de nos conseils à prendre conscience des besoins à combler et d'œuvrer pour y répondre charitablement.

Pour réaliser cet objectif, nous organisons un **Incitatif spécial pour la promotion des programmes et du recrutement de membres en l'honneur du pape François** pour le reste de l'année fraternelle 2012-2013. Durant les trois prochains mois, soit avril, mai et juin, chaque fois qu'un conseil participera à une Cérémonie d'Accueil au Premier Degré (une « Exemplification ») qui permettra d'accueillir au moins un membre dans ce conseil, ce dernier sera inscrit dans un concours qui permettra à son grand chevalier et son directeur de recrutement, accompagnés de leurs épouses, de participer à l'un de deux voyages, toutes dépenses payées, en l'Italie. Ces voyages comprendront les visites de Rome et d'Assise et ils auront lieu au début d'octobre 2013. De plus, chaque fois qu'un conseil organisera un programme de soutien pratique envers les démunis, il se méritera une

participation, pour la seconde partie de l'incitatif, et pourra se mériter l'un des deux voyages en Italie au mois d'octobre, toutes dépenses payées, pour son grand chevalier et son responsable des programmes accompagnés de leurs épouses. Pour signaler une activité, prière d'utiliser le formulaire qui vient d'être envoyé à tous les grands chevaliers. Ces formulaires peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : www.kofc.org/papefrancois. Il n'y a aucune limite quant au nombre de fois qu'un conseil peut participer à cet incitatif. Les gagnants pour les deux concours pour la promotion du recrutement et ceux pour les deux concours pour la promotion des programmes seront déterminés après le 1er juillet 2013.

L'objectif de cet incitatif est de faire prendre conscience aux différentes communautés des besoins spécifiques de chacune d'elles pour ensuite commanditer des activités afin d'y répondre de manière pratique et efficace, à la façon de Saint François d'Assise ainsi qu'à celle de notre nouveau pape. Plus de membres signifient plus de potentiel pour combler les besoins en œuvres charitables. Pour de plus amples informations, consultez kofc.org/papefrancois.

Nous encourageons chaque conseil à relever ce défi au cours des trois prochains mois pour faire la promotion, pour mettre en œuvre cet Incitatif spécial pour la promotion du recrutement de membre et des programmes en l'honneur du pape François et pour faire une différence pour le bien de votre paroisse et de votre communauté.

L'ORDRE DES CHEVALIERS DE COLOMB regroupe des hommes de 18 ans ou plus qui sont catholiques pratiquants, c'est-à-dire des catholiques en union avec le Saint-Siège. Cette exigence entraîne que tout candidat ou tout membre accepte l'autorité de l'Église catholique en ce qui a trait à la foi et la morale, qu'il aspire à vivre selon les préceptes de l'Église catholique et qu'il est en règle avec celle-ci.

Conseils actifs, conseils efficaces

Il s'agit d'une formule fort simple, plus votre conseil devient actif au chapitre des initiatives charitables au sein de la paroisse et de la collectivité, plus les gens observeront et apprécieront les bonnes œuvres qu'accomplit l'Ordre, plus il sera facile de recruter des hommes qualifiés au sein de votre conseil. Il s'agit d'un processus circulaire qui profite tant au nouveau membre, au conseil, à la paroisse qu'à la communauté. Ci-dessous, vous trouverez quelques exemples de programmes extraordinaires que les Chevaliers de Colomb exploitent un peu partout dans l'Ordre.

Votre conseil a-t-il entrepris une activité telle que celles-ci?

Si oui, nous aimerions en avoir des nouvelles. Envoyer les renseignements sur votre activité (sans oublier les détails des dates, du contenu, du personnel concerné, des motifs et des moyens de l'organisation), et des photos à knightline@kofc.org. Si vous avez des questions concernant l'envoi de photos, veuillez nous contacter, sans hésitation, au 2013-752-4264. De plus, si vous estimez que votre conseil organise une activité qui servirait d'exemple remarquable dans l'une des six catégories contenues dans « *S'élever en servant* » (962 F) — Église, famille, respect de la vie, jeunesse, communauté ou conseil — informez-nous. Nous voudrions faire paraître une liste d'activités imminentes auxquelles nous pourrions donner suite dans une de nos publications. Veuillez envoyer à knightline@kofc.org une brève description de votre prochaine activité (comprenant une ou deux phrases de description, la date, le lieu et les noms des personnes à contacter). Renseignements : appeler le 203-752-4264 ou contacter par courrier électronique knightline@kofc.org

Voici quelques activités qu'organisent un peu partout dans l'Ordre des conseils comme le vôtre

Ce n'est pas exceptionnel d'entendre parler de l'impact positif qu'ont les Chevaliers de Colomb au sein de leurs paroisses et de leurs collectivités et parmi les personnes dans le besoin partout dans le



monde. Toutefois, il arrive parfois que les Chevaliers manifestent leur engagement à la fraternité en tendant la main à leurs frères membres de l'Ordre. Les membres du conseil Monsignor Martin C. Murphy 6847, de Columbia, Caroline-du-Sud, en ont été une preuve quand ils se sont réunis pour contribuer finances, temps et ressources en vue de construire une rampe de fauteuil roulant pour un frère Chevaliers totalement handicapé par une maladie neurologique. C'est grâce d'abord à l'agent d'assurance du conseil que le conseil fut informé des difficultés que subissait leur frère Chevalier, ce qui démontre l'importance de tenir vos agents d'assurance actifs et engagés dans vos activités.

Le 3 février 2013, le Conseil Père Marquette 27, de South Boston, Massachusetts, parrainait la Compétition du lancer libre des Chevaliers de Colomb. Parmi les Chevaliers qui y ont collaboré alors se trouvait Raymond Flynn, membre honoraire à vie du conseil Père Marquette, ainsi qu'un ancien maire de Boston et ambassadeur près le Saint-Siège. Le frère



Flynn, jadis préposé aux ballons au Boston Garden pour les équipes des Celtics et du collège de Holy Cross, appliquait plus de soixante années d'affection et de talent pour ce sport en les communiquant aux jeunes de 8 à 12 ans qui participaient à la compétition.

Depuis six ans, le Conseil de la cathédrale Saints Simon et Jude 12708, de Phoenix, en Arizona, a parrainé des repas annuels d'Éducation religieuse offerts en deux soirées. Le premier soir, on accueille les participants anglophones et le second, ceux de langue espagnole. Les recettes de la soirée sont remises au Project Heifer qui fournit bovins et formation aux gens en vue de mettre fin à la faim dans le monde. Au cours des deux soirées, 15 Chevaliers ont aidé à nourrir plus de 300 étudiants et les membres de leurs familles, tout en réunissant plus de 900 \$. Il y a quelques années, le Conseil suprême accordait à ce conseil un Prix international en reconnaissance de ce programme de charité.

SUITE DE **MARCHE**, DE LA PAGE 1

niveau de la promotion des droits humains. Cela dit, seule une culture de la vie peut assurer l'édification d'une véritable culture des droits humains. »

Le Chevalier suprême a poursuivi, en affirmant que « La mort ne doit jamais être une solution, que ce soit sous la forme de l'avortement, de l'euthanasie ou encore du suicide assisté. Aucun problème n'est assez important qui nécessite la mort de nos enfants. »

Abordant l'environnement idéologique hostile à l'intérieur duquel les activistes pro-vie doivent souvent évoluer, M. Anderson mentionna qu'« Aujourd'hui, les médias ne peuvent vous ignorer. Et dans un avenir prochain, le gouvernement ne sera plus en mesure de vous ignorer. »

Des membres de l'épiscopat catholique canadien étaient également présents. Parmi ceux-ci, on retrouvait le Cardinal Thomas Collins, archevêque de Toronto, Mgr Gérald Cyprien Lacroix, archevêque de Québec, Mgr Christian Lépine, archevêque de Montréal, Mgr Noël Simard, évêque de Valleyfield et Mgr Terrence Prendergast, archevêque d'Ottawa. Malgré un horaire parlementaire chargé, plusieurs sénateurs et députés ont également pris le temps de manifester leur solidarité avec les marcheurs.

Il est également à souligner que les dirigeants des Chevaliers de Colomb de l'Ontario étaient présents, de même que des représentants des juridictions du Québec et du Manitoba. Après les discours, la foule joyeuse s'est dirigée à travers les rues situées dans l'environnement immédiat du parlement

canadien, au centre-ville d'Ottawa pour la marche dont le parcours était d'une durée d'environ une heure. À la tête des marcheurs, se trouvait une garde d'honneur formée par les Chevaliers de Colomb du 4^e degré. Quant aux membres du Conseil 13781 de la Cathédrale Notre-Dame, ils étaient en charge de la préparation d'un repas pour les dignitaires qui prenaient part à la marche.

Avant le rassemblement sur la colline parlementaire, des messes avaient été célébrées à la basilique Saint-Patrick par le Cardinal Collins, à la cathédrale de Gatineau par Mgr Lacroix et à la basilique-cathédrale Notre-Dame par Mgr Prendergast. Dans la soirée, le banquet de la Rose permettait aux convives de venir entendre différents conférenciers pro-vie notoires. Un banquet jeunesse offrait également l'occasion aux représentants des jeunes de participer à une soirée durant laquelle ils ont pu entendre des conférenciers intéressants et motivants.

De leur côté, observateurs et journalistes ont soulevé que l'une des caractéristiques principales de la marche de cette année était la présence croissante des jeunes qui participent à l'événement. Les jeunes familles étaient également nombreuses, comme pouvaient en attester les nombreuses poussettes rencontrées sur le trajet. Le thème de la marche de cette année, qui était organisée par l'organisme « *Campaign Life Coalition* » (Coalition de la campagne pour la vie), était « Cessons le fœticide féminin ».

Un plan pour réussir au cours de l'année fraternelle

Les officiers et les directeurs des programmes de votre conseil peuvent, avec bonheur, se réunir pour faire le bilan des activités de la dernière année fraternelle, comme moyen d'aider les nouveaux officiers et directeurs à organiser les efforts de la nouvelle année. Cette réunion devrait être l'occasion de faire une rétrospective des efforts de recrutement et de conservation des membres et des programmes d'activités en vue d'évaluer les forces et leurs faiblesses.

Cette révision se veut un moment d'honnête évaluation, et non pas une occasion de montrer du doigt des projets qui n'ont peut-être pas réussi. En examinant chaque programme posez-vous les questions suivantes:

- Comment se sont déroulés les projets de recrutement et de services planifiés au début de l'année fraternelle?
- Ces projets étaient-ils réalistes? Étaient-ils trop ambitieux, ou n'ont-ils pas réussi à exploiter le plein potentiel du conseil?
- Les objectifs ont-ils été atteints?
- Les familles ont-elles été suffisamment intégrées à l'opération? Sinon, comment faire en sorte qu'elles le soient davantage?
- La paroisse et la communauté ont-elles participé à cette promotion?
- Les ressources mises à la disposition par le Conseil suprême ont-elles été utilisées au maximum?
- Comment l'expérience de cette année peut-elle vous servir à mieux vous organiser pour l'an prochain?

Les responsables des programmes et du recrutement devraient partager leurs évaluations avec leur grand Chevalier et les nouveaux directeurs, afin que l'expérience de l'année précédente puisse leur être communiquée.

Le 1^{er} juillet, au début d'une nouvelle année fraternelle, le programme du conseil est à reprendre à la base. Avant cette date, les officiers et le personnel-clé devraient commencer à planifier les activités de recrutement, de rétention, ainsi que les programmes de service, en ayant recours à la révision de fin d'année comme point de départ. Cette façon de procéder fera découvrir de nouvelles occasions de succès au cours de l'année fraternelle qui se présente.

Du 10 au 18 août : La Semaine de la famille des Chevaliers de Colomb

En fêtant les familles, les Chevaliers de Colomb soulignent leur longue tradition mettant au tout premier rang le bien-être et l'importance de la famille. Pour notre Ordre et pour la communauté, la semaine de la famille Chevaliers de Colomb est une occasion de célébrer la famille. Voici comment on peut y participer

- Parrainer une fin de semaine de retraite en famille
- Organiser un rosaire ou une messe en plein air avant un pique-nique en famille
- Organiser une cérémonie de renouvellement de vœux de mariage et offrez aux couples participants un « Certificat de Vœux renouvelés » (N° 2745- F — disponible en anglais, français ou espagnol à 25 cents l'unité.)
- Célébrer une messe de commémoration pour les membres du conseil décédés. Cela sera une commémoration particulièrement pertinente cette année car le 14 août est l'anniversaire de la mort de l'abbé McGivney.
- Insister sur les nombreux avantages du travail bénévole en famille, parmi lesquels : la création de bons souvenirs familiaux, les bons moments passés ensemble à faire une différence. Aider ceux qui sont moins favorisés donne aux membres de la famille la possibilité d'avoir une

nouvelle perspective et de nouvelles priorités dans la vie. Lorsqu'on fait du travail bénévole avec de jeunes enfants, il ne faut pas oublier d'organiser des activités aussi amusantes que possible pour qu'ils veuillent le refaire. De même, tenez compte des capacités physiques des enfants, ainsi que de leur capacité d'attention. Laissez les enfants participer au choix de leurs activités, et ensuite parlez-leur de ce qu'ils ont appris.

- Parrainez un pique-nique de famille avec barbecue, course en sac, lancer d'œuf cru, lancer de ballon d'eau, course à trois jambes, course d'obstacles, peinture de visage et d'autres activités similaires.
- Organisez un dîner de gala pour honorer les personnes qui ont été choisies pour recevoir les prix « Famille du mois et/ou de l'année ». Offrez aux gagnants des certificats « Famille du Mois » (N° 1843-F) ou Famille de l'Année (N° 1843A-F), qui sont disponibles sans frais en anglais, français et espagnol à 25 cents l'unité.

Pour de plus amples renseignements sur la semaine de la famille, rendez vous à www.kofc.org/familyweek.

Les Chevaliers et les CAC

Songez à inviter un athlète catholique à la prochaine réunion de votre conseil ou lors d'une activité spéciale de votre diocèse. Les Chevaliers de Colomb et les « *Catholic Athletes for Christ* » (CAC-ou Sportifs catholiques pour le Christ) ont établi un partenariat pour la promotion du catholicisme et de l'évangélisation dans les sports au sein des Ligues majeures de baseball, de la Ligue nationale de football, des Jeux olympiques, ainsi que dans les activités sportives des écoles secondaires et des collèges partout aux États-Unis.

Depuis longtemps, les Chevaliers font la promotion du catholicisme dans les sports en partenariat avec, entre autres, Babe Ruth, Vince Lombardi et Floyd Paterson, parmi les frères sportifs les plus éminents. À l'heure actuelle, nous collaborons avec les membres des CAC et la génération d'athlètes catholiques en vue de soutenir l'Église et l'évangélisation.

Les CAC collaborent avec des athlètes à tous les niveaux du sports — professionnel, amateur et scolaire — pour faire la promotion des la théologie des sports du bienheureux Jean-Paul II et intégrer ses principes dans notre culture des sports. Mike Piazza, Mike Sweeney, Jeff Suppan, Jack Del Rio, Eddie Gaven, Kellen Clemens, Pat McCaskey, Pat Shurmur, Joe Lombardi, Darrell Miller, Jack McKeon, Kerry Fraser et le docteur Bill Thierfelder ne sont que quelques des 300 quelques athlètes catholiques associés aux CAC et sa mission. Depuis quelques années, le groupe a créé des groupes d'écoles

secondaires et de collèges dans quelques institutions catholiques à la demande de l'évêque local et de l'administration des institutions. Dans vos prières, veuillez songer inviter le fondateur de CAC, Ray McKenna ou un membre des CAC à rendre visite à votre conseil ou de vous assister de quelque façon à recréer une culture catholique dans le monde des sports.

Au cours des sept dernières années, les CAC ont été les hôtes d'une célébration eucharistique et d'un dîner à la NFL Combine d'Indianapolis. Cette année, les Chevaliers, en partenariat avec les CAC et les Colts d'Indianapolis dans une activité des « *Manteaux pour les mômes* ». Les Chevaliers ont également parrainé la retraite annuelle du Baseball des CAC et son programme d'entraînement du printemps intitulé « Men in Black » dont l'objectif est d'amener des aumôniers catholiques aux équipes des ligues majeures. De plus, plusieurs conseils locaux collaborent avec les CAC en vue de mettre en valeur le catholicisme au moyen de programmes ou de rencontres dans l'environnement sportif local. Veuillez visiter le site Internet des CAC (Catholicathletesforchrist.com) ou son réseau Youtube pour en savoir plus sur cette organisation et sur les nombreux moyens par lesquels elle travaille de concert avec les Chevaliers de Colomb pour évangéliser le monde sportif. Vous pourrez entrer en communication avec les CAC par téléphone au 703.239.3070 ou par courriel à Kevin@Catholicathletesforchrist.com

Ressources pour le recrutement



Trouver nouveaux membres pour votre conseil peut s'avérer aussi simple que de vous adresser aux membres de votre paroisse. Une annonce faite par votre curé ou un frère Chevalier à la fin de chaque Eucharistie d'un week-end donné (ou une fois par mois) devient un moyen efficace d'encourager les hommes à devenir Chevaliers de Colomb. Pour aider votre conseil à rédiger un message à livrer à la paroisse, vous pouvez avoir recours au dépliant N° 10067 intitulé Expliquer les avantages de l'adhésion à l'Ordre. Ce dépliant comprend un texte d'annonce à adapter pour préciser les activités particulières de votre conseil, ainsi que quelques suggestions en vue d'organiser des activités ultérieures. Des exemplaires du dépliant peuvent être commandés au Service des fournitures à partir du bon de commande N° 1

« 24 Heures peuvent changer votre vie » (No 10099-F) Ce dépliant explique comment en accordant seulement 24 heures par année aux Chevaliers de Colomb, on peut laisser sa marque dans sa communauté, servir sa paroisse, grandir dans sa foi et sauvegarder sa famille, grâce à l'Assurance des Chevaliers de Colomb.

« Pourquoi devriez-vous devenir Chevalier ? » (N° 10100-F) : Ce dépliant donne un aperçu des Chevaliers de Colomb, décrivant les nombreuses occasions de bénévolat et de croissance spirituelle qu'offre l'organisme, ainsi que l'envergure de l'assurance de l'Ordre.

Procéder au recrutement des membres, un pas à la fois

Le recrutement de nouveaux membres peut devenir intimidant et décourageant. En essayant de tout faire en même temps, en faisant un effort global, on peut se sentir frustré et ne presque rien réussir. Cependant, si vous prenez le temps de réussir votre recrutement un pas à la fois, alors la tâche devient possible.

Ainsi va le recrutement, si vous tentez de réussir avec chaque membre en perspective, vous n'obtiendrez pas beaucoup de succès. Pour arriver, vous devez vous concentrer sur les points qui vous semblent offrir le plus de réussite.

Ainsi va le recrutement, si vous tentez de réussir avec chaque membre en perspective, vous n'obtiendrez pas beaucoup de succès. Pour arriver, vous devez vous concentrer sur les points qui vous semblent offrir le plus de réussite.

Devenir membre des Chevaliers offre à un candidat l'occasion de grandir dans sa propre spiritualité, grâce aux programmes de conseils fondés sur la foi et à l'association avec d'autres hommes de foi. Quand un homme devient Chevalier, nous lui offrons l'accès à un programme d'assurance de premier ordre pour l'aider à sauvegarder l'avenir de sa famille.

En matière de recrutement, la première disposition logique à prendre c'est de dresser une liste des gens que vous voulez recruter, en procédant par tranches. Examinez votre circonscription/collectivité et pointez les candidats que vous avez le plus de chances de recruter.

Travailler avec un curé/prêtre qui est bien disposé envers l'Ordre et qui a connu de bonnes expériences avec les Chevaliers de Colomb. Les prêtres seront vos porte-parole les plus efficaces. En orientant vos efforts et vos ressources en ce sens – plutôt

VOIR « recrutement » PAGE 6

L'année de la Foi continue jusqu'au 24 novembre 2013

Le 11 octobre 2012, date du 50e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II et du 20e anniversaire de la promulgation du *Catéchisme de l'Église catholique*, le pape Benoît XVI ouvrait l'Année de la Foi qui se terminera le jour de la fête du Christ Roi le 24 novembre 2013. Lors de l'inauguration de la



célébration, le Saint-Père a dit en partie: « La foi sans la charité ne porte pas de fruit et la charité sans la foi serait un sentiment à la merci constante du doute. Foi et charité se réclament réciproquement, si bien que l'une permet à l'autre de réaliser son chemin. » (*Porta Fidei*, 14)

Le Plan d'Action du Conseil pour l'Année de la foi comprend un programme incitatif. Tout conseil qui remplira au moins une partie dans chacun des domaines cités ci-dessus recevra une estampe de l'icône de la Sainte-Famille (pouvant être exposée). Elle pourra être placée dans la salle du conseil, elle pourra être offerte à l'aumônier du conseil ou à tout membre du conseil qui aura joué un rôle important dans la promotion de la célébration de l'Année de la foi.

Pour vous aider dans cette célébration, les articles suivants sont à

vos disposition: la brochure « Année de la foi – Plan d'action du conseil » (N°10085), le livret de prières de l'Année de la foi (N°10083), la carte de prière de l'Année de la foi (N°10086) et le Formulaire de rapport d'activités de l'Année de la foi (N°10084). Ces articles sont disponibles en anglais, en espagnol et en français.

La brochure de l'Année de la foi est gratuite. Les cent premières cartes de prières de l'Année de la foi (N°10086) commandées par les conseils sont fournies gratuitement. Les commandes ultérieures de cartes de prières seront facturées au prix de 3,00 \$ la centaine. Les cent premiers livrets de prières de l'Année de la foi (N°10083) sont également fournis gratuitement. Les commandes ultérieures de livrets seront facturées au prix de 5,00 \$ la centaine. Les commandes du conseil pour ces articles doivent être envoyées par la poste à : L'Année de la foi, services fraternels, 1 Columbus Plaza, New Haven CT 06510 USA/ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE par courriel à fraternelservices@kofc.org, ou par télécopie au 203-752-4108.

L'Étude des intérêts des membres

Le potentiel qu'a un conseil de réussir repose sur les diverses habiletés et expériences que chaque Chevalier en particulier peut apporter. Durant les périodes où votre conseil n'est pas certain de la direction que doivent prendre ces activités de charité, quand la volonté y est, mais que l'orientation à prendre manque de précision, peut-être y aurait-il lieu d'entreprendre une évaluation des forces et des intérêts de vos membres afin d'y réussir. Heureusement, les grands Chevaliers et les secrétaires financiers ont accès à un outil fort utile accessible sur le site web des Chevaliers de Colomb. Au chapitre intitulé « Gérance des membres » (gestion des dossiers de membres) sur le site kofc.org (dont l'accès est réservé aux seuls grands Chevaliers et aux secrétaires financiers) se trouve une page permettant de relever les intérêts de chacun des membres en cochant les cases appropriées. En plus des 46 choix prévus au questionnaire, on peut ajouter d'autres cases afin de présenter un rapport final utile aux besoins de votre conseil. Veuillez tenir compte du fait que l'initiative de remplir ce formulaire non seulement vous aiderez à vivifier le principe de charité de l'Ordre, mais que vous renforcerez également les principes d'unité et de fraternité de votre propre conseil. Comme le signalait le secrétaire financier Charles Wackett, du conseil 7302, en Nouvelle-Écosse, par rapport à la recherche effectuée concernant chacun des membres, et dont la paroisse parraine un programme intitulé « Rendre vos forces vivantes », « Un des problèmes de notre Ordre réside dans le fait que certains Chevaliers puissent abandonner ou s'ennuyer, parce qu'on ne leur a demandé rien faire qui les intéresse. Par ailleurs, beaucoup de Chevaliers n'osent pas suggérer telle ou telle activité, de peur qu'on ne leur impose une tâche qui les dépasse. Permettant à chaque Chevalier de s'engager dans un domaine qui correspond à ses intérêts aide à garder nos membres. »

qu'en éparpillant vos ressources sur l'ensemble du projet -- vous courez de bonnes chances de réussir et ainsi vous entreprendrez une suite de succès qui pourra s'étendre dans d'autres secteurs qui se montreront plus réfractaires.

- Voici quelques groupes à examiner :
- De nouveaux mariés (les agents d'assurance des Chevaliers peuvent davantage intéresser ce groupe puisqu'ils commencent leur propre famille).
- De nouveaux pères (la naissance d'un premier enfant peut souvent porter un homme à considérer l'avenir et l'amener à vouloir transmettre un héritage de service dont ses enfants pourront tirer une leçon à poursuivre.)
- Des foyers qui se vident : les enfants ayant quitté le foyer, et les « rentrées des classes » et autres activités semblables étant du passé, ces hommes ont maintenant des loisirs qu'ils aimeraient peut-être

consacrer aux programmes de service de votre conseil.

- Les retraités (les longues heures au boulot maintenant révolues, il existe des heures à consacrer au désir de venir en aide aux autres).
- Des hommes qui viennent d'aménager leur foyer dans le secteur (étant nouvellement arrivés dans la région, ces hommes et leurs familles seront à la recherche de nouvelles relations avec leurs voisins, les paroissiens et les membres de la communauté. Les membres de l'Ordre leur fournissent des occasions de rencontrer des gens comme eux et leurs familles leur permettant de s'engager dans la paroisse ou la collectivité.

Par ailleurs, demandez aux curés qui sont solidaires de l'Ordre de dresser une liste de paroissiens qui, à leur avis, seraient disposés à devenir Chevaliers.

Incitez vos membres à jeter un coup d'œil du côté de leurs propres familles (pères, fils, frères, oncles, etc.) pour repérer des membres éventuels.

Faire en sorte que vos activités deviennent le premier objectif de vos efforts de recrutement

Les actes parlent toujours plus fort que les paroles. Quand quelqu'un observe les bonnes œuvres qu'accomplit votre conseil, il sera naturellement porté à en faire partie.

Tout comme vous devez aborder le recrutement un peu à la fois, vous devriez prendre les mêmes précautions quand il s'agit des programmes de service. Au lieu d'organiser un grand nombre de programmes, cherchez plutôt à orienter vos efforts sur une poignée d'initiatives que vous arriverez facilement à mener à bonnes fins.

Parlez-en à votre pasteur et aux membres de votre conseil afin de faire du remue-ménages pour déceler les besoins de votre paroisse et de votre collectivité. Une fois ces besoins établis, voyez lesquels vos membres se sentent disposés à aborder. Ensuite, délimitez les ressources dont vous disposez pour accomplir cette tâche.

N'oubliez pas que les Chevaliers de Colomb disposent d'une variété d'activités de service que les circonscriptions et les conseils peuvent adapter à leurs propres besoins et ressources : « Manteaux pour les mômees » ; « Nourrir les familles » ; la Mission mondiale des fauteuils roulants ; Habitat pour l'humanité ; les Olympiques spéciaux ; l'Initiative échographie ; le Concours du lancer libre ou le Défi soccer ; le Concours d'affiches contre l'abus des substances dangereuses ; le Soutien aux anciens combattants, pour n'en nommer que quelques-unes.

Une fois déterminées quelles activités vous voulez mettre en œuvre, concentrez-vous et attaquez.

Invitez vos candidats à participer à vos initiatives de service. Demandez-leur d'y amener leurs familles. Rassurez-vous qu'ils auront l'occasion de contribuer sérieusement à l'activité et qu'ils en sortent forts d'une expérience positive. Ne manquez pas d'inclure les bénévoles non membres lors de tout suivi de l'activité de bénévolat — repas de « reconnaissance » ; session d'évaluation ; rencontre de planification en vue de l'activité suivante.

Une fois que le candidat aura contribué une fois ou deux, demandez-lui s'il est intéressé à devenir Chevalier de Colomb (puisqu'il participe déjà aux activités du conseil, ce devrait être facile désormais de le convaincre). Rappelez-lui que, en plus d'avoir l'occasion de laisser sa marque au sein de sa paroisse et de sa collectivité, devenir membre lui donne accès à l'assurance haut de gamme de l'Ordre.

N'oubliez jamais que la présence aux réunions du conseil n'est pas l'objectif premier de l'appartenance aux Chevaliers de Colomb. Les réunions ne servent qu'à planifier les activités du conseil et ne constituent pas une fin en soi. Il est toujours préférable d'avoir un grand nombre de participants aux activités du conseil par rapport à peu de participants aux réunions, plutôt que le contraire.

La Quinzaine se poursuit

Placés devant les menaces croissantes posées contre la liberté religieuse, les catholiques sont invités à participer aux prières et aux réflexions se rapportant à notre première liberté

par Mgr William E. Lori

L'an dernier, à Baltimore, après l'Eucharistie d'ouverture la Quinzaine pour la liberté 2012, je me tenais sur le portique de la Basilique de l'Assomption pour saluer les membres de la communauté qui sortaient de l'église. Une fillette accompagnée de ses parents s'est approchée de moi, m'a présenté un drapeau des États-Unis en disant : « C'était super ! J'espère que nous pourrions recommencer souvent ! » Tout le monde s'est mis à rire, et j'ai continué à saluer qui les gens qui avaient participé à l'Eucharistie. Plus tard, pourtant, je réfléchissais à la réaction de la fillette. Bien qu'elle fût menée par d'autres motifs que les miens à trouver la célébration intéressante, je suis convaincu que les catholiques ont besoin de se réunir chaque année afin de prier pour la liberté religieuse — non seulement pour ma génération à moi, mais également pour celle de la fillette. C'est pourquoi j'ai été ravi quand les évêques des États-Unis eurent décidé d'organiser la Quinzaine de prières pour la liberté encore cette année — période de deux semaines de prière, de réflexion et d'action pour promouvoir une compréhension plus grande de la liberté religieuse au cours des deux semaines qui précèdent le Jour de l'Indépendance. La Quinzaine s'ouvrira officiellement par une célébration eucharistique dans la Basilique de l'Assomption de Baltimore le 21 juin, à 19 heures, et se terminera par une célébration eucharistique à midi au sanctuaire national de l'Immaculée-Conception, à Washington. Au cours de cette période, l'Église commémorera deux saints qui sont des champions de la liberté religieuse : saint Thomas More et saint John Fisher. Cette année, des diocèses de partout aux États-Unis célébreront l'Eucharistie, se réuniront pour prier, organiser des rallyes et autres types d'activités durant la Quinzaine.

RÉFLEXION SUR LA LIBERTÉ

Pourquoi est-il si important de poursuivre la Quinzaine sur la liberté ? Un certain nombre de raisons sont immédiates. Par exemple, la plupart des organismes religieux, quels que soient leurs enseignements, seront obligés de se conformer au règlement sur la contraception du Département de la santé et des services sociaux des États-Unis, à compter du premier août prochain. Ce règlement obligera les organismes religieux, quel que soit leur enseignement, à ajouter à leur assurance maladie la couverture de médicaments provoquant l'avortement, la stérilisation et la contraception. Les soi-disant accommodements proposés par l'administration fédérale pour apaiser les inquiétudes des organismes religieux n'ont amélioré en rien la situation et l'ont peut-être même

VOIR « **LIBERTÉ** », PAGE 7

empiré

De plus, si les décisions éventuelles de la Cour Suprême redéfinissent le droit du mariage ou s'ils contribuent à redéfinir le mariage dans tous états des États-Unis, elles pourraient soulever de sérieuses questions au chapitre de la liberté religieuse pour les agences d'adoption sous la direction de l'Église ou autres groupes religieux. De telles décisions pourraient également soulever des inquiétudes au sein des services d'immigration et humanitaires offerts par l'Église catholique et autres organismes.

La Quinzaine de la liberté devient une occasion importante de soulever ces questions et autres problèmes de liberté religieuse immédiats qui hantent les États-Unis. Elle offre à tous et toutes également un brusque rappel qui nous permet de constater à quel point, avec le temps, la liberté religieuse s'est érodée et comment il faut demander l'aide de Dieu pour que soit conservé un don si précieux.

Cependant, la Quinzaine s'avère une occasion d'aller encore plus loin. En effet, elle représente une chance unique pour nous, en tant que citoyens et croyants, de faire le bilan de l'importance de la liberté religieuse dans l'expérience américaine. *Our First Most Cherished Liberty* (Notre première liberté et la plus chère de toutes), document qu'a publié la commission sur la liberté religieuse de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis, en avril 2012, la décrit ainsi : « À la fin du 18^e siècle, les fondateurs de notre nation explicitaient que la liberté de religion constituait une condition essentielle d'une société libre et démocratique ». Le document poursuit en nous implorant de sauvegarder ce don de la liberté « non seulement pour nous-mêmes, mais pour toutes les nations et les peuples qui désirent ardemment être libres ».

« VÉRITÉ ET DIGNITÉ »

L'expérience américaine de la liberté et l'enseignement de l'Église sur la liberté et la dignité humaines ne sont pas identiques. Toutefois, l'Enseignement de l'Église nous équipe tant comme citoyens et comme croyants à participer courageusement dans notre système démocratique de gouvernement et à évangéliser notre société en ayant recours à la vérité touchant la personne et les conditions nécessaires pour l'épanouissement humain telles qu'explicitées dans l'enseignement social de l'Église.

Dignitatis Humanae, le document révolutionnaire de Vatican II sur la liberté religieuse, explique que le principe de la liberté religieuse prend racine dans la dignité de la personne humaine qui, « douée de raison et de volonté libre, et, par suite, pourvue d'une responsabilité personnelle » (2). Ce principe, reconnu non seulement du fait de la révélation, mais également de la raison, permet aux personnes humaines de poursuivre leur obligation de chercher Dieu. Ainsi, la liberté religieuse est à juste titre considérée comme un droit civique et constitutionnel enraciné dans la vérité associée à la personne humaine.

D'après *Dignitatis Humanae*, « tous les hommes, parce qu'ils sont des personnes, sont pressés, par leur nature même, et tenus, par obligation morale, à chercher la vérité, celle tout d'abord qui concerne la religion » (2).

Évidemment, la liberté d'embrasser la vérité pourrait être considérée comme une idée bizarre au sein d'une culture qui, de plus en plus, estime que l'opinion personnelle est supérieure à la vérité et rejette même l'idée même que la vérité concernant la nature des choses est à la fois connaissable qui lie nos consciences. Pourtant, quand la notion même de la vérité est niée, notamment la vérité concernant la dignité inviolable de la personne humaine, la démocratie même commence à sombrer. La vérité sur la personne humaine se trouve le fondement de tous nos droits, y compris la liberté religieuse.

Du fait que ce principe s'applique à tous les peuples, les évêques ont



Précédés de Chevaliers du Quatrième Degré, Mgr Steven L. Brovey, p.d. et Mgr Robert E. Gugliemone, évêque de Charleston, en Caroline du Sud, portent le Saint Sacrement lors d'une procession qui s'est déroulée au Battery Park pour marquer l'inauguration de la Quinzaine de la liberté, l'année dernière. Les Chevaliers ont accompagné le Saint Sacrement jusqu'à un reposoir au bord de la mer, où les participants ont prié pour que cessent les assauts récents contre la liberté religieuse.

manifesté leur soutien, non seulement envers des organismes religieux qui sont devant les tribunaux pour préserver la liberté des institutions d'Église contre l'intrusion gouvernementale, mais également pour défendre les employeurs privés qui sont devant les tribunaux afin de conserver leur liberté de gérer leurs commerces en fidélité à des principes chrétiens.

UNIS DANS LA PRIÈRE

Il y a une tendance croissante chez de nombreux membres de notre société de réduire la notion de liberté religieuse à la seule liberté de culte. Il faut y résister. La liberté religieuse doit, certes, comprendre la liberté de culte, mais elle comprend également la liberté qu'ont les individus en tant que tels de vivre leur foi dans leur lieu de travail et d'évoquer sur la place publique les vérités et les valeurs découlant de la foi. De plus, la liberté religieuse authentique comprend la liberté qu'ont les églises et les organismes d'église d'avoir leurs écoles, leurs services sociaux et autres activités conformes à leurs croyances et leurs enseignements.

Justement à cause de cette tendance de réduire la liberté religieuse à la liberté de culte, nous devons nous unir dans la prière. Nous devons prier en tant qu'individus et comme familles. Nous devons prier au

cours de nos réunions de conseils et lors de nos congrès de Chevaliers de Colomb. Et nous, en tant que grande famille des Chevaliers de Colomb, avons besoin de faire tous les efforts nécessaires pour participer de tout cœur aux activités locales et nationales de la Quinzaine de la liberté de cette année.

Puissions-nous nous unir aux fins de sauvegarder notre première et plus chère liberté : la liberté religieuse!

MGR WILLIAM E. LORI, archevêque de Baltimore, est aumônier suprême des Chevaliers de Colomb et président de la commission sur la liberté religieuse des évêques catholiques des États-Unis

Les Chevaliers de Colomb grimpent dans le palmarès des meilleures compagnies

Les Chevaliers de Colomb ont grimpé à la 909^e place dans le classement annuel *Fortune* des 1000 compagnies les plus importantes aux États-Unis en 2013. L'an passé, la liste de *Fortune* classait les Chevaliers de Colomb en 912^e place, en fonction des revenus totaux générés au sein des meilleures compagnies du pays. Depuis les 6 dernières années, les Chevaliers de Colomb ont grimpé de 56 places sur cette liste. L'Ordre se classait en 965^e place en 2007.

« Notre croissance est directement liée à l'engagement que nous avons toujours respecté et qui consiste à procurer une couverture d'assurance de qualité à nos membres et à leurs familles », affirme M. Anderson, le Chevalier suprême « Notre réseau d'agents dévoués, qui sont eux-mêmes des Chevaliers, jumelé avec des entreprises offrant des opportunités d'affaires durables et des stratégies d'investissement, sert les besoins en assurance de nos membres tout en maintenant leur niveau de confiance, nous permettant d'enregistrer une croissance constante. »

Il est aussi important de rappeler que les Chevaliers de Colomb ont obtenu le plus haut classement possible de l'agence de notation A.M. Best (A++ Supérieure), et ce, pendant 37 années consécutives. Aucun assureur n'est mieux noté en Amérique du Nord. Les Chevaliers de Colomb administrent près de 90 milliards de dollars d'assurance-vie en vigueur – plus de deux fois le montant d'assurance en vigueur au moment où Carl Anderson a été élu Chevalier suprême et chef de la direction en 2000. L'organisation dispose également de 20 milliards de dollars d'actifs sous gestion.



CHEVALIERS
DE COLOMB

L'ACCOLADE

1 Columbus Plaza, New Haven, CT 06510-3326



L'Assurance des Chevaliers de Colomb: Votre bouclier pour la vie.

*Le succès est assuré en collaborant avec
votre agent d'assurance des Chevaliers*

Par Thomas P. Smith Jr

Directeur général des
assurances



Au moment où vous lirez cette livraison de *L'Accolade*, une autre année fraternelle tirera à sa fin. Où donc passe le temps?

C'est le moment idéal de l'année pour nous pencher sur les perspectives d'avenir, et les chefs de conseils devraient comprendre pourquoi ce mois de juin nous est si important, et ce, à la grandeur de l'Ordre.

C'est beaucoup plus qu'en s'efforçant d'atteindre les objectifs fixés par le Conseil suprême. Mais détrompez-vous. Il est très important de se qualifier pour le prix du Conseil étoile. Chaque Grand Chevalier qui aide son conseil à atteindre le statut de Conseil étoile devrait être très fier d'un tel exploit, et devrait en partager les accolades avec ses confrères-officiers et toutes les familles qui appuient le conseil au cours de l'année.

Ne pas oublier également que l'agent d'assurance et l'agent général au service de votre conseil

désirent aider à réussir cet exploit et sont disponibles au téléphone en tout temps quand vous avez besoin de leur appui. Ils comprennent la signification d'un objectif à atteindre en matière d'assurance. Pour eux, ce n'est pas simplement un montant dérivé de l'année précédente. C'est plutôt un instrument de mesure qui manifeste notre progrès vers la réalisation d'une mission qui débutait en 1882. En fin de compte, l'objectif ultime consiste à faire en sorte que chaque membre profite du programme d'assurance de l'Ordre. Réaliser cet objectif à atteindre et même le dépasser signifie que, un jour dans l'avenir, les Chevaliers de Colomb seront là quand une famille en aura vraiment besoin.

Demandez à votre agent ou à votre agent général de prévoir un plus grand nombre de soirées d'information sur les avantages fraternels. Des études démontrent que la plupart des gens ne saisissent pas même les concepts les plus simples

concernant l'assurance vie, de sorte que les renseignements que nos agents peuvent communiquer aux membres sont d'une très grande valeur. Les avis financiers valables sont une denrée tellement rare de nos jours que tout le monde de la paroisse (c'est-à-dire, des membres éventuels et leurs familles) peut profiter des propos que votre agent leur adressera.

Incitez l'agent de votre conseil à s'engager davantage. Demandez-oui d'offrir aux responsables de votre conseil une rencontre de mise à niveau sur l'assurance, les soins de longue durée, l'assurance invalidité et les produits de rentes de retraite qu'offre l'Ordre et accordez-lui votre soutien le plus total.

Ensemble, nous pouvons continuer à assurer la croissance de nos conseils et à protéger nos familles.